

**Sujet :** [INTERNET] Enquête d'utilité publique ZA Bramard

**De :** Pierre MAIRESSE < pierre.mairesse43140@gmail.com >

**Date :** 22/05/2022 17:09

**Pour :** "pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr" < pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr >

Bonjour,

Monsieur le Préfet et Monsieur le Commissaire-enquêteur.

Suite à la lecture des différents documents présent sur le site de la Préfecture, il s'avère que ce dossier est mal construit, ne tient pas compte des avis du CNPN ni du SAGE.

Il apparait de plus que ce dossier méconnaît plusieurs disposition législatives et qu'il donne l'impression d'un projet conduit en catimini avec une entreprise pour lui donner satisfaction.

Une enquête publique sur cette zone avait déjà été demandé par la commune de Saint Didier en Velay qui avait été retiré avant la fin.

Pour l'ensemble de ces raisons je m'oppose complètement et fermement à la création de cette ZA.

Cordialement.

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows